

**POLÉMIQUE** / L'actuel président veut la liquider pour "sauver le bâtiment"

# La fondation Vasarely en route vers la dissolution ?



► Cette dissolution, si elle est votée, "sera le dernier moyen de protéger ce site remarquable menacé de ruine", assure Renaud Belnet, actuel président de la fondation. Le petit-fils et le frère de l'artiste s'opposent farouchement à cette hypothèse. / PHOTO JEAN-ÉRIC ÉLY

Par Joël Rumello  
jrumello@laprovence-presse.fr

Ironie de l'actualité : alors qu'une exposition d'envergure consacrée au maître de l'art cinétique s'ouvrira dans quelques jours à Milan, la fondation que Victor Vasarely a créée à Aix dans les années 70 est purement et simplement menacée... de dissolution. Son actuel président, l'avocat Renaud Belnet, vient d'annoncer qu'il demandera aux membres du conseil d'administration de voter, le 26 octobre prochain, "la liquidation et la dissolution". C'est à ses yeux la seule issue possible aux déboires de la fondation, qui a tangué avec l'affaire Deb-

basch, voit les héritiers de l'artiste se déchirer dans un feuilleton digne des sagas télévisées, végète depuis bientôt une décennie et commence même à tomber en ruine faute d'être correctement entretenue ! Pour Renaud Belnet, "la situation morale et financière de la fondation Vasarely en tant qu'entité juridique est irrémédiablement et définitivement compromise en raison de l'absence de ressources financières". Pour l'actuel président, le salut viendrait de la ville d'Aix. Les statuts de la fondation prévoient en effet qu'en cas de dissolution, le bâtiment - le spectaculaire "centre architectural" - revient de droit à la commune. Ce qui

n'est pas pour déplaire au maire UMP Maryse Joissains, qui envisage de construire sur le terrain, au cœur du Jas de Bouffan, une nouvelle école d'art (lire ci-dessous). Mais l'hypothèse d'une dissolution provoque par ailleurs un tollé. Son adjoint aux arts plastiques l'UMP Stéphane Salord, ancien directeur de la fondation, estime que ce serait "tuer une seconde fois Victor Vasarely, qui a dépensé des fortunes pour faire construire cette fondation". Même indignation du côté de Pierre Vasarely, petit-fils de l'artiste, que la justice a reconnu membre de droit du conseil d'administration et qui s'oppose à la fois à l'actuel prési-

dent, dont il conteste la légitimité, et à sa belle-mère, Michèle Taburno-Vasarely. "La raison d'être de la fondation, c'est de promouvoir l'œuvre de Vasarely, pas de recevoir des concerts et autres manifestations culturelles, martèle-t-il. Pour cela, il faut mettre à plat tout ce qui s'est passé sur 15 ans et persuader ma belle-mère de restituer à l'amiable les œuvres qu'elle a emportées aux USA. Ensuite, on pourra réunir des partenaires privés pour repartir sur un projet centré autour de l'œuvre de mon grand-père". Réaliste ? Sollicités hier, les représentants de l'État n'ont pas souhaité s'exprimer avant le conseil du 26 octobre. ■